

AVRIL 2026



Travaux de modernisation et de dévoiement des réseaux

Rue Saint- François, rue Louis XI, rue de la Mairie
conséquences sur les rues Paul Bert, Ferdinand
Buisson et Léon Bourgeois – La Riche ([voir plan au verso](#))

Du 7 avril à fin juillet 2026

En vue de la réalisation de la ligne 2 de tramway, des travaux de modernisation et de dévoiement des réseaux souterrains préalables à la construction de la future plateforme sont nécessaires.



En quoi consistent les travaux ?

Deux chantiers vont se succéder.
D'abord, les travaux préparatoires sont indispensables pour permettre les interventions sur les réseaux souterrains. Ils permettront notamment la mise en double sens de la rue P. Bert, ou faciliteront la circulation des bus déviés.

Puis, les travaux de dévoiement des réseaux concessionnaires consistent à déplacer ou à approfondir les réseaux souterrains (eau, électricité, gaz, télécommunications...) pour libérer l'espace où sera installée la plateforme de la future ligne 2 de tramway. Les réseaux seront modernisés à cette occasion.



Quels sont les impacts ?

Les travaux seront réalisés par secteur pour limiter les impacts. Des interdictions de stationnement et des modifications de circulation seront adaptées afin de limiter la gêne et maintenir l'accès aux commerces et aux riverains.

A l'entrée des écoles, les barrières de sécurité actuelles resteront en place
Les rues Paul Bert et Ferdinand Buisson resteront fermées aux horaires d'entrée et de sortie

Des aménagements temporaires permettent la circulation des personnes à mobilité réduite avec la mise en place de cheminements piétons.



Pendant les travaux, l'accès aux commerces de proximité est maintenu.

Maîtres d'ouvrage :



Les secteurs concernés par les travaux

Secteur rue de la Mairie
Du 20/04 au 31/07/2026

Automobilistes :

- Suppression de la circulation sur le tronçon concerné par la fermeture rue de la Mairie
- Accès aux groupes scolaires rues P. Bert et F. Buisson par la rue des Hautes Marches avec mise en place de retournements rues L. Bourgeois et P. Bert ainsi qu'un nouveau plan de circulation rue F. Buisson
- Déviations mises en place vers la rue du 11 Novembre :

- Vers Tours > Par l'avenue du Prieuré → rue des Hautes Marches → rue du 11 Novembre
- Vers La Riche > Par l'avenue du Prieuré → rue du Port Cordon → rue du 11 Novembre

Stationnement : interdit dans la zone de travaux.

Cyclistes : Cheminement des cyclistes dévié côté sud de la rue de la Mairie.

Riverains : Accès riverains maintenus.

Piétons : Traversées piétonnes vers les entrées des immeubles collectifs organisées au cas par cas selon l'avancement des travaux.

Rue Paul Bert en travaux

Du 13/04 au 24/04/2026

- Fermeture de la circulation automobile
- Maintien des accès pour les riverains et les véhicules de secours

Rue Louis XI

Du 07/04 au 05/06/2026

Automobilistes :

Rue Louis XI barrée à la circulation entre la rue Gisèle Halimi et la rue du Plessis. Déviation mise en place par la rue du Plessis et la rue de Ligner pour rejoindre le boulevard Tonnellé et la rue Saint-François. Circulation impossible dans la zone de travaux lors des interventions sur le réseau d'eaux usées (tranchée d'environ 3 m de largeur et 2,50 m de profondeur).

Stationnement : interdit dans la zone de travaux.

Riverains : Accès riverains maintenus.

Cyclistes : La circulation des cyclistes sera déviée en amont par les rues de la Parmentière et du Plessis, afin d'éviter le passage par la rue Louis XI, au niveau des terrains ICADE.

Itinéraire conseillé :

Un jalonnement sera mis en place avec des panneaux directionnels sur l'ensemble du parcours : rues de Ligner, du Plessis, Chesneau et Gisèle Halimi.



RESTEZ INFORMÉS AU QUOTIDIEN !

Accueil Cycle de l'eau : 02 47 80 11 00

Entreprise Sade : 02 47 74 68 97

Entreprise Humbert : 02 41 69 75 00

Fermeture du carrefour Saint-François /Entraigues
Du 07/04 au 12/06/2026

Automobilistes :

Rue d'Entraigues (Vélorue) : suppression de la circulation et déviations mises en place :

- Réouverture du Bd Tonnellé dans les deux sens
- Déviation principale par La Riche

Riverains : Accès riverains maintenus, sauf contraintes ponctuelles de chantier.

Piétons : Cheminement piéton maintenu côté trottoirs sud.

Stationnement : interdit dans la zone de travaux



À proximité du chantier

- Restez attentifs aux consignes des panneaux de signalisation. Ils vous informent sur les travaux en cours et les précautions à prendre.
- Gardez vos distances avec le chantier ; ne franchissez pas les barrières qui délimitent les zones de travaux.



+ d'information sur le projet
lignes2tram.fr



+ d'information pour vos déplacements
filbleu.fr



+ d'actualités sur les travaux
tours-metropole.fr

